

## **Résolution de la Surselva Romontscha concernant le postulat «Allegra...» de la conseillère nationale Silva Semadeni**

1. L'assemblée générale de la Surselva Romontscha, par la présente résolution, soutient en principe l'objectif de la conseillère nationale Silva Semadeni d'appeler la Confédération à renforcer le romanche et l'italien dans les Grisons.
2. L'assemblée générale rejette cependant tout effort visant à renforcer le rumantsch grischun (rg), qui bénéficie déjà aujourd'hui d'une position suffisamment solide pour remplir la fonction qui lui a été donnée. Les raisons principales de ce refus sont les suivantes:
  - Un engagement pour renforcer le rg n'a pas le soutien de la population.
  - Renforcer le rg nuirait aux idiomes, qui sont les racines et les ailes du romanche.
  - Rien dans toute l'histoire du romanche n'a jamais autant divisé les Romanches et créé autant de discorde entre eux que ce qu'a fait le rg. Des tentatives de promouvoir le rg comme celles auxquelles pense la conseillère nationale Silva Semadeni remettraient en danger la paix linguistique retrouvée et rétablie à grand-peine ces dernières années. Il a fallu attendre ces cinq dernières années pour trouver la voie permettant de cultiver les idiomes tout en assurant l'étude et emploi passifs du rg. Les communes ont ainsi voté et décidé de leur langue officielle au niveau communal. Le Programme scolaire 21, qui détermine l'emploi des idiomes et du rg, est sur pied et est accepté par les trois grandes associations linguistico-culturelles des trois régions romanches (UDG, URGC, SR), par les trois associations régionales d'enseignants (CGL, CGGC, CGS) et par d'autres associations et institutions telles que la Pro Idioms Engiadina e la Pro Idioms Surselva qui comptent ensemble près de 5.000 membres.
3. L'assemblée générale de la Surselva Romontscha appelle la Ligia Romontscha à soutenir tous les efforts faits pour maintenir la paix linguistique en s'engageant dans le sens de la présente résolution.

SURSELVA ROMONTSCHA  
Falera, le 27.05.2016